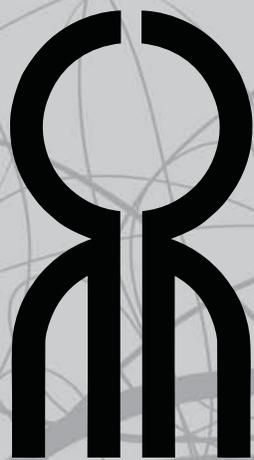


R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 1



**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 1



**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

Table des matières

LE RÉGIME POURSUIT SA PROGRESSION

Un régime qui maintient le cap	7
Une équipe à votre service	10
Un aperçu de l'année 2012.....	12

LA SITUATION FINANCIÈRE DU RÉGIME AU 31 DÉCEMBRE 2011

Les actifs en croissance	14
Les placements du Régime	15
Le rendement de la caisse en 2011.....	16
L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2011	18
L'évolution de la situation financière depuis le début de Régime.....	23

LE RÉGIME EN BREF

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif.....	24
L'organigramme du RRFS-GCF	24
Les membres du comité de retraite	25
Le Régime en un coup d'œil.....	26

Le Régime poursuit sa progression

Un régime qui maintient le cap...

Le Régime de retraite par financement salarial des groupes communautaires et de femmes va bien et même très bien. L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2011 le démontre. Cette bonne santé financière est due au design du Régime, axé sur la sécurité des prestations et la pérennité du Régime. Son conservatisme, inscrit dans sa Politique de financement et d'utilisation des excédents, lui dicte : de garantir les rentes promises; de stabiliser le niveau de cotisation; d'indexer, lorsque les deux autres principes sont assurés, la rente au coût de la vie. Le comité avait évalué l'an dernier qu'il était possible d'indexer les années 2008 à 2010. Par prudence, le comité de retraite a décidé de ne pas indexer les rentes immédiatement pour 2011 : ceci permet de garder des réserves plus élevées pour faire face à un contexte de forte volatilité boursière et de taux d'intérêt très bas alors que nos frais d'administration demeurent encore élevés compte tenu du niveau de nos actifs. Bien sûr, la jeunesse du Régime nous favorise. À la fin de l'année, le Régime a octroyé une première rente viagère à une de ses membres. Nous souhaitons une longue retraite heureuse à Madame Charlotte Girard.

Les rendements, bien que positifs, ont été faibles. La performance des deux premières années et le contrôle strict des dépenses alliées aux réserves existantes et à notre approche prudente ont permis d'afficher un bilan positif. Ainsi, nous avons dû effectuer des changements dans les placements chez les différents gestionnaires. C'est la première année que nous opérons sans recevoir des subventions importantes et où la caisse de retraite doit assumer toutes les dépenses. La grande nouveauté de l'année a été la possibilité, depuis octobre, de racheter une rente pour les années de services antérieurs effectuées chez l'employeur actuel ou chez un employeur antérieur membre du Régime. Cela a permis aux personnes participantes d'augmenter le niveau garanti de la rente qu'elles recevront à leur retraite. Cela a également été bénéfique sur la caisse de retraite en augmentant légèrement les actifs sous gestion.

Dans un contexte où les gouvernements agissent peu pour l'amélioration de la retraite, notre régime possède encore plus de légitimité. Ceci peut expliquer l'arrivée de 504 nouvelles personnes au Régime avant même que commence notre tournée de promotion 2012. Par les rencontres de formations dans les groupes, par les appels reçus, le comité de retraite constate avec bonheur que le Régime devient une référence pour les travailleuses et travailleurs des groupes communautaires et de femmes, les entreprises d'économie sociale et des organismes culturels; ceux-ci se sentent à

Dans un contexte où les gouvernements agissent peu pour l'amélioration de la retraite, notre régime possède encore plus de légitimité.

l'aise pour poser des questions qu'ils n'ont peut-être jamais osé demander à leurs institutions financières. Au cours de l'année, plusieurs communications ont été faites dans des forums, journée d'étude, ateliers de travail tenus par d'autres organisations.

Nos défis majeurs restent la croissance de notre régime complémentaire de retraite en recrutant de nouvelles personnes participantes tout en gardant un service de qualité aux membres au moindre coût.

... malgré une mer houleuse

Les régimes de retraite doivent résister aux aléas des marchés boursiers et du contexte économique. Depuis la création du RRFS-GCF en 2008, nous vivons dans un contexte de crise économique et financière où la reprise reste fragile. Les régimes de retraite traditionnels à prestations déterminées sont majoritairement en déficit actuariel et font la manchette dans les nouvelles. Pensons ici à White Birch, Abitibi-Bowater, Air Canada, les régimes de retraite municipaux et l'on pourrait poursuivre la liste.

Les gouvernements tentent par divers moyens et avec plus ou moins de bonheur d'aider les régimes de retraite mal en point et de favoriser l'épargne pour les futures personnes retraitées. Le RRFS-GCF fait partie de la coalition formée de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et plus de 80 organismes québécois pour la campagne « Une retraite à l'abri des soucis »; le Régime a également participé activement à la campagne menée par la Fédération des femmes du Québec pour l'amélioration des régimes publics de retraite. Dans les deux cas, si la proposition concernant le Régime des rentes du Québec avait été retenue, la rente québécoise annuelle maximum aurait été portée à 31 500 \$ pour une personne prenant sa retraite avec un salaire de 66 000 \$ (en dollars de 2012) alors que le maximum annuel actuel pour une personne gagnant 50 100 \$ est de 11 840 \$ (peu de personnes se qualifient pour ce maximum). Complémentaire aux régimes publics de retraite, le Régime reste soucieux de l'amélioration des régimes publics pour permettre une retraite décente pour toute la population.

Complémentaire aux régimes publics de retraite, le Régime reste soucieux de l'amélioration des régimes publics pour permettre une retraite décente pour toute la population.

Le gouvernement du Québec a plutôt choisi de créer le Régime volontaire d'épargne retraite (RVER), une sorte de REER. L'implantation de ce régime commencera en janvier 2013 et deviendra obligatoire le 1^{er} janvier 2015: il s'adresse à tout employeur d'au moins 5 personnes salariées ayant un an d'ancienneté. Ce dernier devra inscrire toute sa main-d'œuvre dans un RVER géré par l'institution financière de son choix; sa contribution financière n'est pas obligatoire. Le régime reste volontaire puisque les personnes salariées pourront dans les soixante premiers jours se désinscrire. Ce nouveau régime est donc beaucoup moins avantageux qu'une bonification de la RRQ ou de notre propre régime : aucune rente garantie avec un risque financier individuel, des frais de gestion élevés, aucune contribution obligatoire de l'employeur. Et surtout, étant donné que plus on vieillit, plus la prudence force les membres à une politique de placement conservatrice (et donc très peu

performante), chaque membre supporte seul le risque : à cotisation égale, un RVER sera seulement en mesure de verser 54 % de la rente d'un RRQ amélioré ! Ce nouvel outil laisse croire que le gouvernement se préoccupe des travailleuses et travailleurs âgés sans pour autant améliorer leur sort, en permettant une déresponsabilisation des employeurs envers ceux-ci et en permettant aux institutions financières de prospérer. Le gouvernement fédéral a déjà prévu réduire sa facture pour le Supplément de revenu garanti (SRG) avec le passage de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. L'introduction du RVER sera une aubaine additionnelle pour le gouvernement fédéral qui pourra ainsi déduire du SRG les retraits de RVER : 1 Québécois sur 2 âgé de plus de 65 ans reçoit

actuellement le Supplément, et ce pourcentage serait sans doute appelé à augmenter avec la crise qui frappe les régimes de retraite à prestations déterminées dans le secteur privé, si ce n'était de l'arrivée prévue du RVER...

Ce gouvernement s'apprête également à permettre à des régimes à prestations déterminées déficitaires de se convertir pour l'avenir en régimes à prestations cibles où les travailleuses et travailleurs retraités pourront voir leurs rentes diminuées au cours de leur retraite chaque fois que le régime sera confronté à un déficit, car ce sont les rentes acquises par les actifs et les chèques de retraités qui sont à risque pour absorber tout déficit. Pour y arriver, il faut modifier la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Pourtant, les régimes de retraite à financement salarial comme le nôtre pourraient représenter une alternative intéressante combinant stabilité de la cotisation patronale et rente garantie pour les personnes actives et les retraitées. Nous pouvons craindre la marginalisation des régimes à prestations déterminées, régimes qui sont pourtant les plus avantageux et sécuritaires pour les personnes retraitées. Nous l'avons démontré dans le mémoire que nous avons déposé au Comité sur l'avenir des régimes complémentaires de retraite. Ce comité provincial, présidé par monsieur Alban D'Amours, réfléchit à un système de retraite viable et performant pour l'avenir. Au moment d'écrire ses lignes, nous n'avons pas été invités à rencontrer ce comité pour défendre le contenu de notre mémoire, lequel est disponible sur le site Web du Régime.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, a reporté, sans raison financière, la retraite de 65 ans à 67 ans pour les personnes âgées de moins de 54 ans en 2011. Il a toutefois amélioré certains aspects. Ainsi, il sera possible de reporter volontairement, pour au plus cinq ans, le début du versement des prestations de la Sécurité de la vieillesse en échange de montants plus élevés. Il instaurera finalement un système d'« inscription proactive » au Supplément de revenu garanti. Il s'agit d'une demande de longue date de la part des groupes de défense des personnes âgées. Plusieurs aînés démunis, admissibles à ce SRG, ignoraient qu'ils y avaient droit.

Devant cette attaque concertée des gouvernements, des employeurs et des institutions financières contre la sécurité du revenu à la retraite des travailleuses et travailleurs, le comité de retraite restera vigilant et prêt à intervenir pour défendre les régimes publics de retraite, les régimes de retraite à financement salarial et à prestations déterminées, tout en veillant de très près à la santé et au bon fonctionnement de notre régime.

Les membres du comité de retraite du RRFS-GCF

Une équipe à *votre* service...

Les deux travailleuses du secrétariat ont passé une année complète ensemble et elles n'ont pas chômé. Le défi de donner un service de qualité aux groupes et aux personnes participantes, d'assurer un soutien aux instances et de poursuivre le recrutement est réel. Nous sommes fières du travail accompli.

Ces demandes arrivent de toute part et traitent de sujets bien différents. Que ce soit par téléphone, par courriel, sur le site Internet, ou lors des rencontres de formation de groupes, les membres actuels ou futurs nous interrogent sur l'adhésion, la préparation à la retraite, les cotisations lors de congés, les cotisations volontaires, les procédures lors d'un changement d'emploi ou d'un départ à la retraite, les régimes publics de retraite, la différence entre des prestations déterminées et un REER, et sur bien d'autres sujets. En général, nous tentons de donner la réponse la plus claire, la plus explicite possible. Certaines réponses viennent aisément, d'autres nous demandent une bonne recherche. Souvent, les demandes dépassent notre expertise et nous tentons de les diriger aux endroits où ils pourront trouver une réponse. La tâche est lourde; le défi demeure de rester efficaces en répondant le plus rapidement aux demandes tout en contrôlant les coûts de fonctionnement. L'année 2011 s'est déroulée sans soutien financier extérieur important. Il faut noter cependant que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a apporté son soutien en publicisant, par une lettre de la ministre Julie Boulet, notre Régime; en imprimant des dépliants; en rédigeant des articles pour la revue Développement social. Desjardins Sécurité financière a octroyé une commandite pour la production du rapport annuel et a assumé les frais techniques et financiers de la webdiffusion de l'assemblée annuelle. Nous les remercions pour leur support.

Ce qui aura été la grande source de l'augmentation des demandes aura été la possibilité, depuis le 1^{er} octobre, de racheter une rente pour les années de service passé. Dévoilé lors de l'assemblée annuelle, ce nouvel outil a généré énormément d'appels : qu'est-ce que cela veut dire? Comment calculer? Comment payer? Où trouver les formulaires? L'employeur peut-il cotiser? Où en est rendue ma demande? Voilà autant de questions qui nous ont été adressées. Tout en rodant le processus, il nous fallait développer une expertise (sans toutefois devenir des planificatrices financières). Le développement d'outils et l'amélioration de ceux-ci ont été faits grâce à l'appui de l'administrateur du Régime, Lysane Huard des Actuaire-Conseils Bergeron et Associés, et de Michel Lizée, du Service aux collectivités de l'UQAM. Nous les en remercions.

Pour réaliser notre mission qui est d'accompagner les groupes-membres, de guider et d'assister les personnes participantes, nous améliorons constamment nos documents, nos formulaires, les infor-

Nous avons accueilli
56 nouveaux groupes
cette année. Ils ont reçu
le nouveau Sommaire
du Texte du Régime
remanié en tenant compte
des questionnements
des groupes et du
développement du Régime.

mations fournies sur le site Internet. Cette année, nous avons ouvert une page Facebook. Nous remercions Katherine Macnaughton-Osler pour son coup de main constant.

Le contexte financier et boursier morose complexifie la présentation de notre Régime. Avec raison, les personnes rencontrées sont sur leur garde et formulent des questions qui demandent des réponses plus pointues. L'outil de présentation utilisé lors des sessions de formations est régulièrement révisé pour donner les informations pertinentes sous une forme claire. Le processus d'adhésion demande une sérieuse réflexion de la part des groupes et exige de notre part plus de travail. Il n'est pas rare de devoir rencontrer un groupe plus d'une fois en plus de répondre par courriel et par téléphone à leurs interrogations. Ce qui augmente les déplacements et les absences au bureau. Nous avons tout de même accueilli 56 nouveaux groupes. Ils ont reçu le nouveau Sommaire du Texte du Régime remanié en tenant compte des questionnements des groupes et du développement du Régime.

Le secrétariat continue d'assurer le lien avec l'actuaire, les Actuaires-Conseils Bergeron et Associés, et le gardien de valeurs, Desjardins Sécurité financière pour que l'administration du Régime pour les groupes membres et le service aux personnes participantes soient faciles et rapides. Ces deux acteurs importants du Régime raffinent régulièrement leurs services.

... actualise constamment les services aux membres

En plus des actions déjà notées, l'année 2011 a été bien remplie par :

- la tenue de la deuxième assemblée annuelle à Québec, Victoriaville, Montréal. Cette dernière a été diffusée sur le web;
- l'accès pour les personnes participantes à leur dossier personnel sur le site administratif géré par l'actuaire;
- la recherche de financement pour la promotion et la formation;
- l'analyse et le suivi des changements au cadre réglementaire pour les RRFS envisagés par la Régie des rentes du Québec (RRQ);
- la reddition de compte annuelle à la RRQ et la production de l'Amendement no 3;
- les modifications au Règlement intérieur, à la Politique de financement;
- la production des Infolettres;
- la promotion et les formations : 72 présentations réunissant plus de 1 000 personnes à travers le Québec, dont une à Laurier-Station, Senneterre, Beauport, Thetford Mines, St-Augustin-des-Maures, Baie-St-Paul, Ste-Agathe-des-Monts, Gatineau, Rawdon, Beloeil, Beauharnois, Sorel, Mont-St-Hilaire, Châteauguay, Nicolet en plus de plusieurs rencontres à Québec, Sherbrooke et Montréal.

Marie Leahey, coordonnatrice générale
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative

Un aperçu de l'année 2012

Et vogue le navire

Dès la naissance du Régime, le comité de retraite avait établi que nous atteindrions une vitesse de croisière après une phase de démarrage de 5 ans. Trois ans et trois mois plus tard, le Régime est viable et son existence n'est pas mise en cause. Cependant, pour l'améliorer, il faut augmenter impérativement les actifs de la caisse de retraite. Au moment où les employeurs et les gouvernements lorgnent du côté des régimes à cotisations déterminées qui transfèrent tous les risques du marché sur chaque personne cotisante ou retraitée, il faut également continuer à défendre les régimes à prestations déterminées, particulièrement les régimes à financement salarial, et demander l'amélioration des régimes publics de retraite.

Les institutions financières exigent des frais de gestion élevés pour l'administration des REER. En raison de nos actifs encore modestes, nos frais d'administration représentent un pourcentage élevé de nos actifs. Nous ne pouvons pas organiser une campagne d'information pour augmenter les cotisations volontaires de nos membres dans notre régime puisque le rapport entre nos coûts de fonctionnement et l'actif de la caisse n'avantage pas encore nos membres. Il faut donc donner un important coup de barre pour augmenter le nombre de membres et ainsi augmenter plus rapidement les actifs.

Or, par l'entremise de Relais-femmes, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales a annoncé à la fin de l'année 2011 l'octroi d'une subvention qui permettra l'organisation d'une tournée provinciale de formation. Cette tournée se déroulera, dans un premier temps, d'avril à décembre 2012. Elle pourrait se poursuivre, au premier semestre 2013. Nous tiendrons une session de formation de formatrices afin de pouvoir compter sur davantage de personnes issues de groupes communautaires et de femmes pour faire les présentations. Nous pourrions rencontrer des groupes de régions éloignées de la grande région montréalaise. Il sera aussi possible de tenir des présentations en langue anglaise.

Il est étonnant de constater que le Régime est encore très mal connu dans plusieurs secteurs où se retrouvent les groupes communautaires, les groupes de femmes, les entreprises d'économie sociale et les organismes à but non lucratif du milieu culturel. Nous produirons deux nouveaux dépliants s'adressant plus spécifiquement aux entreprises d'économie sociale et aux OBNL en culture.

Nous baignons dans une culture où les REER sont perçus comme la solution pour une retraite décente. Or, nous savons qu'ils répondent souvent très mal aux besoins des personnes que nous rencontrons compte tenu de leur salaire. Nous porterons une attention particulière à bien expliquer à nos membres actuels et potentiels la différence entre les régimes de retraite à prestations déterminées et les régimes à cotisations déterminées tels les REER, le RVER et les régimes de retraite simplifiés. Cela est d'autant plus important que le gouvernement a annoncé que les RVER verront le jour à compter de 2013 et que, au plus tard au 1^{er} janvier 2015, tout

Il faut continuer à défendre les régimes à prestations déterminées, particulièrement les régimes à financement salarial, et demander l'amélioration des régimes publics de retraite.

Tournée nationale automne 2012

SEPTEMBRE

Mardi 4	Mont-Laurier
Mercredi 5	Saint-Jovite
Jeudi 6	Saint-Jérôme
Lundi 10	Lebel-sur- Quévillon
Mardi 11	Chibougamau
Mercredi 12	Dolbeau
Jeudi 13	La Tuque Sorel-Tracy

OCTOBRE

Mardi 2	Baie-Comeau
Mercredi 3	Sept-Îles
Jeudi 4	Montréal (est de l'île)
Mardi 9	Gaspé
Mercredi 10	New Richmond
Mardi 16	Sherbrooke
Jeudi 18	Buckingham Montréal (centre-ville)
Mardi 23	Rimouski
Mercredi 24	Rivière-du-Loup
Mardi 30	Laval
Mercredi 31	Saint-Jean-sur- Richelieu

NOVEMBRE

Mardi 6	Québec
Mercredi 7	Sainte-Marie
Jeudi 8	Drummondville Victoriaville
Mardi 13	Longueuil
Mercredi 14	Montréal (nord de l'île)
Jeudi 15	Saint-Hyacinthe

DÉCEMBRE

Mardi 4	Montréal (ouest de l'île)
---------	------------------------------

employeur, y inclut un groupe communautaire ou une entreprise d'économie sociale qui compte 5 personnes salariées ou plus avec plus d'un an de service et qui n'offre pas déjà un régime de retraite ou la déduction à la source pour un outil d'épargne-retraite, sera tenu de mettre sur pied un RVER. Les outils déjà existants (calculateur, textes sur les petits montants ou sur les questions à se poser avant un rachat d'années pour le service passé) seront raffinés.

Il faudra, de plus, utiliser tous les outils à notre disposition pour suivre les changements réglementaires aux régimes de retraite qui pourraient nuire à notre développement et s'assurer que notre vision du rôle des régimes de retraite complémentaires aux régimes publics soit défendue.

Outre le déploiement du Régime, il faudra maintenir la qualité du service aux membres. Ce n'est pas une mince tâche considérant le peu de ressources humaines dont dispose le Régime. Cela reste cependant notre priorité.



La situation financière du Régime au 31 décembre 2011

Les actifs en croissance

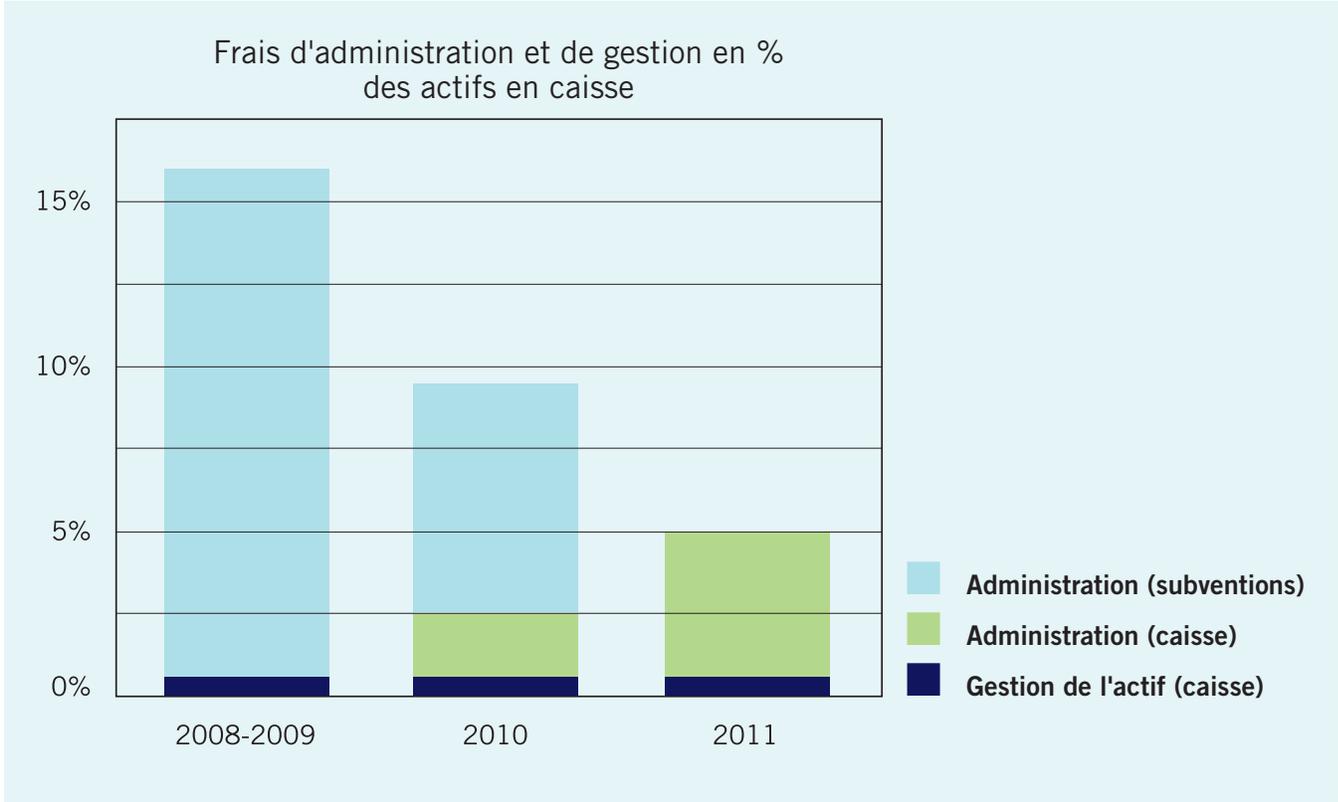
Notre régime est encore jeune. Les nouvelles cotisations versées par les participantes et participants ainsi que celles des employeurs expliquent l'essentiel de la hausse de l'actif au Régime; les frais d'administration et de placement ainsi que les transferts demandés par les personnes qui ont quitté leur emploi ont contribué pour leur part à une diminution de l'actif comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 1 – État de l'évolution de l'actif net pour l'année 2011

Actif disponible au début :		6 089 667 \$	
Augmentation de l'actif		Diminution de l'actif	
Cotisations patronales	1 984 150 \$	<u>Frais d'administration</u>	
Cotisations salariales régulières	1 452 302 \$	Salaires et charges sociales	142 000 \$
Cotisations salariales volontaires	192 482 \$	Honoraires	126 789 \$
Rachats - employés	197 483 \$	Dépenses de bureau	30 044 \$
Rachats – employeurs	7 414 \$	Assurances	6 786 \$
	3 833 831 \$	Déplacements et représentation	17 567 \$
		Frais d'enregistrement	18 242 \$
Revenus de placements	122 094 \$		341 428 \$
		Frais bancaires	393 \$
		Frais de gestion des placements	5 606 \$
			347 427 \$
		Rentes	206 \$
		Remboursements	190 581 \$
		Transferts à d'autres régimes	10 533 \$
	3 955 925 \$		548 747 \$
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice :		9 496 845 \$	

2011 est la première année où la caisse de retraite a dû assumer l'ensemble des frais d'administration du Régime, à la suite de la fin des subventions versées par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Le graphique qui suit permet de comprendre l'évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage de l'actif moyen :

Graphique 1 – Évolution des frais d'administration et de gestion en pourcentage des actifs moyens en caisse, 2008 à 2011



Ce graphique permet de constater une baisse importante du pourcentage des frais d'administration et de gestion au fil des ans par rapport aux actifs, mais aussi une augmentation de la part des frais d'administration qui doit être supportée directement par la caisse de retraite (c'est la partie en vert dans le graphique). Pendant notre premier exercice 2008-2009, d'une durée de 15 mois, ces frais s'élevaient à tout près de 16 % des actifs; heureusement, la subvention de démarrage versée à Relais-Femmes par le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS) a absorbé la totalité de ces frais d'administration et la caisse n'a eu à supporter que les frais de gestion des placements (0,53 %). En 2010, les frais totaux s'élevaient à 9,5 % de l'actif moyen, mais la majeure partie (7 %) a été absorbée par la subvention du SACAIS, si bien que la caisse a dû assumer des frais à hauteur de 2,55 % seulement. En 2011, le Régime ne bénéficie plus de subvention et doit assumer ses frais d'administration et de gestion qui s'élevaient à 4,89 % de l'actif moyen du Régime; ils ont, par conséquent, été défrayés à même la caisse de retraite.

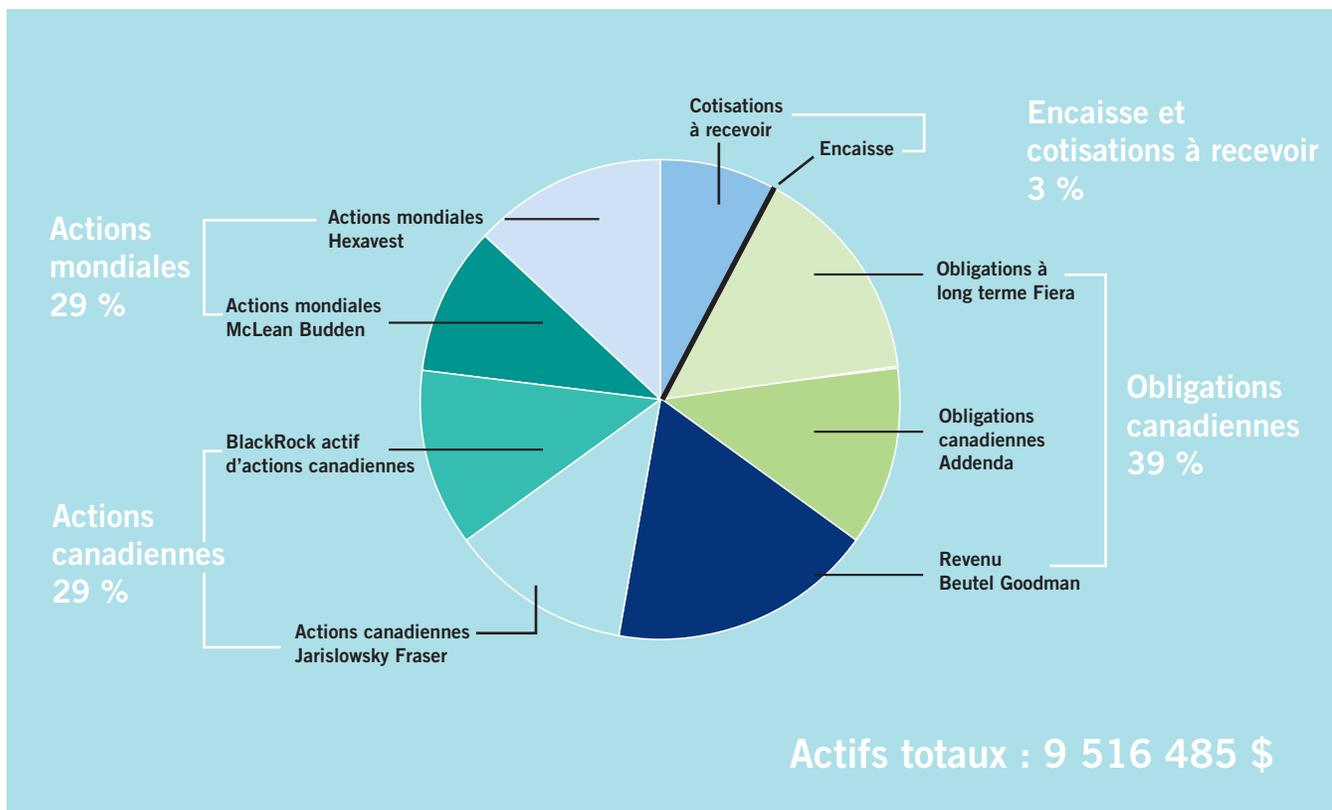
La clé pour l'avenir demeure donc l'augmentation rapide des adhésions et des actifs du Régime afin que les frais de gestion baissent à moins de 2 % afin de se retrouver éventuellement à près de 1 %.

Les placements du Régime

Le comité de retraite a apporté deux ajustements à la politique de placement pour refléter les difficultés éprouvées par un des gestionnaires en obligations canadiennes, Addenda Capital. À la fin mars 2011, la part de la caisse gérée par ce gestionnaire a été réduite de 25 % à 15 % et le 10 % ainsi libéré a été investi dans le fonds de revenu Beutel Goodman. Au mois de novembre 2011, un 5 % additionnel était transféré d'Addenda Capital à Beutel Goodman. Il y a lieu de mentionner que le mandat d'Addenda Capital a été terminé en 2012.

Au 31 décembre 2011, les actifs du Régime étaient donc investis dans les Fonds suivants :

Graphique 2 – Répartition des actifs du Régime au 31 décembre 2011



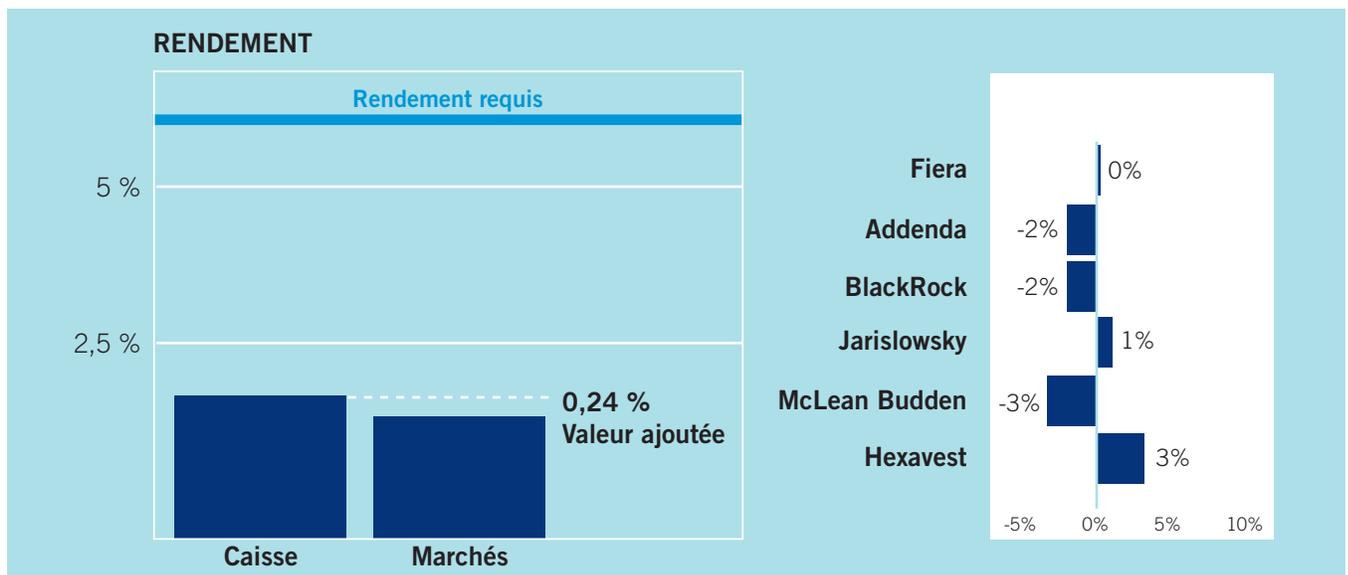
Les états financiers du Régime au 31 décembre 2011, disponibles sur le site Internet du Régime, présentent à la note 6 une ventilation plus détaillée des actifs du Régime de retraite. Par delà le caractère technique de cette note, le principal message à retenir est que nos actifs sont diversifiés chez plusieurs gestionnaires, dans un grand nombre de titres, de secteurs industriels et de pays, avec un grand éventail d'échéances (obligations), afin de respecter le principe de base en placement selon lequel on ne doit pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Il faut rappeler que tout notre argent est dans des fonds communs de placement gérés par différents gestionnaires de la plateforme de Desjardins Sécurité financière qui, directement et par l'entremise de gardiens de valeurs, a le mandat de s'assurer de l'intégrité de l'argent confié et de l'exactitude des montants qui sont dans les fonds.

Le rendement de la caisse en 2011

La caisse a réalisé en 2011 un rendement brut de 1,79 %. Ce rendement est inférieur au rendement attendu par l'actuaire pour financer les rentes, qui est de 5,75 %.

Par rapport aux marchés dans lesquels nous sommes investis, nos gestionnaires ont dans l'ensemble légèrement mieux fait (1,79 %, soit 0,24 % de plus que les marchés qui ont fait 1,55 %). Ce résultat découle du fait que certains gestionnaires ont fait mieux que les marchés tandis que d'autres ont moins bien fait. C'est ce qu'illustre le graphique 3 qui suit :

Graphique 3 – Valeur ajoutée (soustraite) de la caisse totale et des gestionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011



On peut constater que notre diversification a eu pour effet en 2011 qu'un gestionnaire sur deux a fait mieux que son marché (Fiera en obligations canadiennes, Jarislowsky en actions canadiennes et Hexavest en actions mondiales) tandis que l'autre faisait moins bien.

On notera que, depuis le début du Régime en octobre 2008, celui-ci a réalisé un rendement annualisé de 10,38 %, soit 4,6 % de plus que le rendement attendu par l'actuaire et 0,68 % de plus que les marchés dans lesquels nous avons investi. Tous les gestionnaires du Régime, sauf Addenda et Hexavest, ont fait mieux que les marchés depuis le début de leur mandat respectif. C'est d'ailleurs cette sous-performance d'Addenda, combinée avec des changements dans l'équipe de gestion et l'approche d'investissement, qui a amené le comité de retraite à réduire par deux fois en 2011 la pondération de ce fonds dans la caisse au profit du fonds de revenu Beutel Goodman et à terminer finalement ce mandat en 2012. À remarquer que 55 % de nos actifs sont gérés par des firmes ayant leurs équipes de gestion au Québec.

Sur la base des rendements obtenus, et en déduisant les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse, voici le taux d'intérêt calculé par l'actuaire et crédité aux cotisations salariales régulières et volontaires depuis le début du Régime :

Tableau 2 – Taux d'intérêt crédité sur les cotisations salariales et les cotisations volontaires

Année	Taux d'intérêt
2008 *	5,59 %
2009	17,76 %
2010	6,38 %
2011	-3,83 %

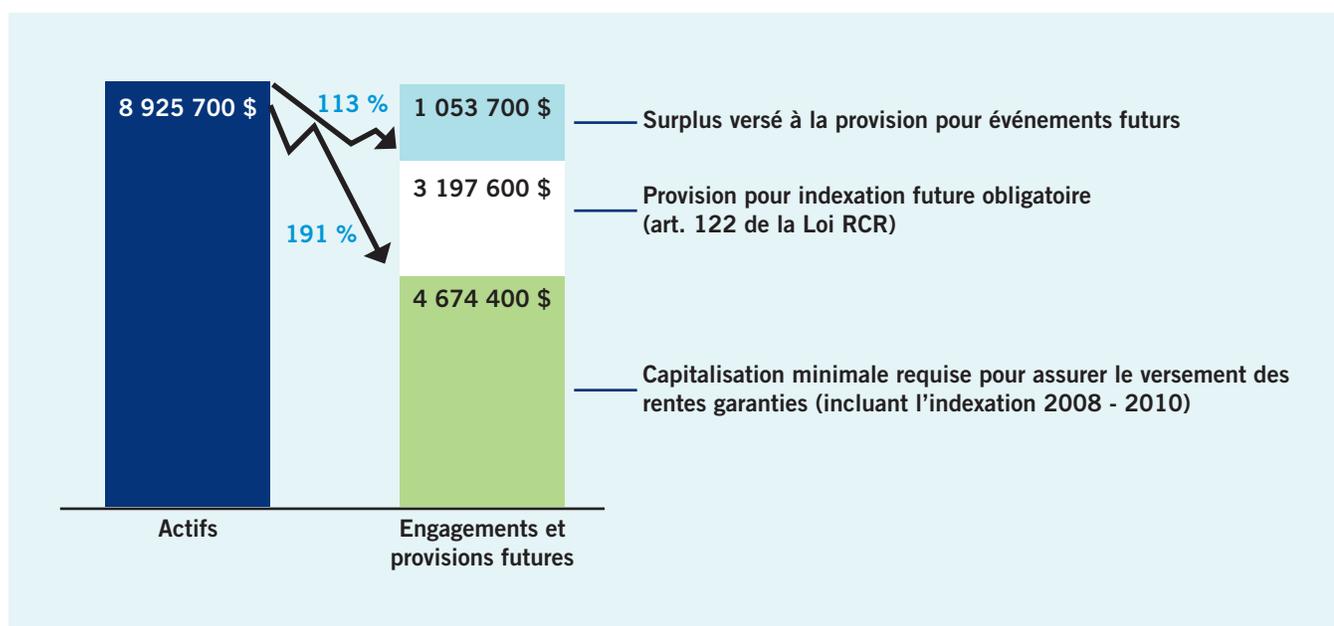
* La période visée est du 1^{er} octobre au 31 décembre 2008.

Le rendement négatif en 2011 s'explique par le fait que le rendement avant les frais était positif, mais qu'il a fallu déduire de ce rendement les frais d'administration et de gestion assumés par la caisse. Ce rendement négatif s'applique également sur les cotisations salariales, mais n'a aucun impact sur les rentes acquises qui demeurent pleinement garanties. Le calcul du rendement sur les cotisations salariales joue son rôle uniquement lors d'un départ et d'un remboursement avant la retraite où l'on compare les cotisations salariales accumulées avec intérêts avec la valeur de la rente acquise, calculée sur la base de 10 \$ de rente acquise pour chaque 100 \$ cotisé plus l'indexation accordée depuis, multipliée par le taux de solvabilité alors en vigueur. Le Régime verse toujours à la personne participante le plus élevé des deux montants. Le versement de la rente garantie est d'autant plus assuré que le Régime affiche de toute façon un surplus important, comme nous allons le voir immédiatement.

L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2011

Même s'il n'y était pas tenu légalement, le comité a fait réaliser une évaluation actuarielle au 31 décembre 2011. Étant donné que le Régime est en pleine croissance, nous voulions un portrait à jour afin de nous assurer que tous les éléments, dont la formule de rente, sont appropriés aux caractéristiques du groupe et à sa situation financière. Nous voulions également vérifier le niveau de la provision pour indexation afin d'évaluer la possibilité d'indexer les rentes acquises en 2011 (celles acquises entre 2008 et 2010 ont déjà été indexées l'an dernier). Nous savions aussi que la situation financière difficile de beaucoup de régimes de retraite ne cesse de faire les manchettes dans les médias et soulève des inquiétudes chez plusieurs de nos membres, d'où l'importance de pouvoir leur présenter des chiffres fiables et récents. Encore une fois cette année, le niveau de réserve élevé surpasse nos attentes originales.

Graphique 4 – Capitalisation du Régime au 31 décembre 2011 (sans tenir compte des cotisations volontaires)



Ce graphique nous indique que :

- en faisant abstraction des cotisations volontaires, l'actif du Régime de retraite au 31 décembre 2011 (8 925 700 \$) est égal à **1,91 fois la valeur des rentes acquises** par les personnes participant au Régime (4 674 400 \$), et ce, en incluant le coût de l'indexation déjà accordée pour 2008 à 2010, ce qui nous permet d'affirmer que le **Régime affichait un surplus de 91 %** par rapport aux rentes acquises;
- même en ajoutant la provision (aussi appelée réserve) pour indexation, laquelle atteint 3 197 600 \$ et serait suffisante pour indexer immédiatement toutes les rentes acquises au 31 décembre 2011 chaque année jusqu'au décès de chaque personne participante, l'actif est égal à 1,13 fois la valeur des rentes acquises indexées à 100 %;
- le surplus résiduel s'élève à 1 053 700 \$; l'actuaire, conformément aux directives du comité de retraite, l'a versé dans une réserve additionnelle qui sert à indexer les rentes pour 2011 ou de coussin pour les années où l'inflation dépassera la prévision annuelle de 2,5 %. Le maximum additionnel possible de cette réserve est égal à 4 millions \$ environ.

Les principales sources de gains et pertes en 2011

Les principales sources de gains expliquant l'augmentation du surplus actuariel de 42 800 \$ en 2011 par rapport au surplus initial de 1 010 900 \$ sont le fait que :

- nous avons commencé l'année avec un surplus, ce qui a généré un intérêt additionnel de 58 100 \$;
- le fait que nous n'ayons pas accordé l'indexation en 2011 pour les rentes acquises depuis 2008 a généré un gain de 190 000 \$;
- la cotisation pour le service courant a été plus élevée que prévu, entre autres parce que l'âge moyen du groupe était plus faible que prévu, ce qui a généré un gain de 80 000 \$;
- nous n'avons pas bénéficié de subvention en 2011, mais nos frais d'administration ont tout de même été moindres que prévu, d'où un gain de 54 100 \$;
- en contrepartie, le rendement de la caisse est inférieur aux prévisions, ce qui a généré une perte de 274 100 \$;
- de plus, l'actuaire a modifié certaines hypothèses pour le futur, dont une réduction du rendement annuel futur compte tenu des bas taux d'intérêt et des perspectives très incertaines des marchés à court terme, ce qui a généré une perte de 58 100 \$.

L'indexation des rentes

Notre politique de financement accorde la priorité, faut-il le rappeler, à la sécurité des prestations acquises et à la stabilité de la cotisation pour les participantes et les participants actifs. Les membres du Régime auront toutefois la satisfaction de savoir que la valeur de la rente acquise a suivi l'évolution du coût de la vie jusqu'à la fin 2010. En effet, le Régime a indexé les rentes acquises depuis 2008 pour tenir compte de la hausse du coût de la vie jusqu'au 31 décembre 2010, comme l'illustre le tableau suivant :

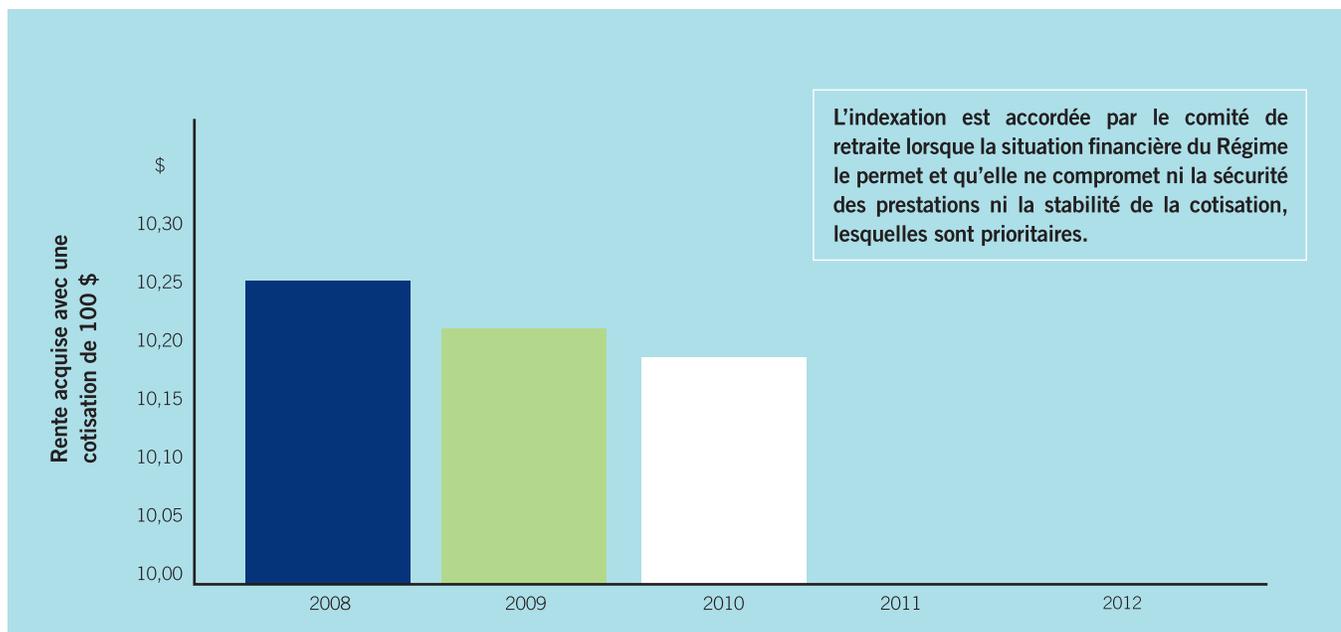
Tableau 3 – Inflation annuelle depuis 2008 et indexation accordée par le Régime

Année	Inflation (hausse du coût de la vie) pendant cette année	Indexation accordée	Pour les rentes acquises en
2008 *	0,62 %	En juillet 2011	2008
2009	0,40 %	En juillet 2011	2008 et 2009
2010	1,70 %	En juillet 2011	2008 à 2010
2011	2,80 %		

* Inflation pour la période de 3 mois seulement (octobre à décembre). L'inflation totale pour 2008 s'élevait à 2,5 %.

Ainsi, 100 \$ cotisés en 2008 ont donc servi à acheter une rente qui vaut aujourd'hui 10,27 \$, 100 \$ cotisés en 2009 ont acheté une rente de 10,21 \$ tandis que 100 \$ cotisés en 2010 ont acheté une rente de 10,17 \$. C'est ce qu'illustre le graphique suivant :

Graphique 5 - Évolution de la rente achetée par 100 \$ de cotisation selon l'année où la cotisation a été versée



L'indexation accordée pour les rentes acquises en 2008-2010 fait maintenant partie de la rente garantie à chaque personne participante et ne pourra pas être réduite à l'avenir, quelle que soit notre situation financière.

Le niveau des réserves au 31 décembre 2011 aurait en principe permis d'indexer les rentes pour l'année 2011, sur la base des critères prévus à la politique de financement et d'utilisation des surplus. Par prudence, le comité a décidé de ne pas indexer cette année pour les raisons suivantes :

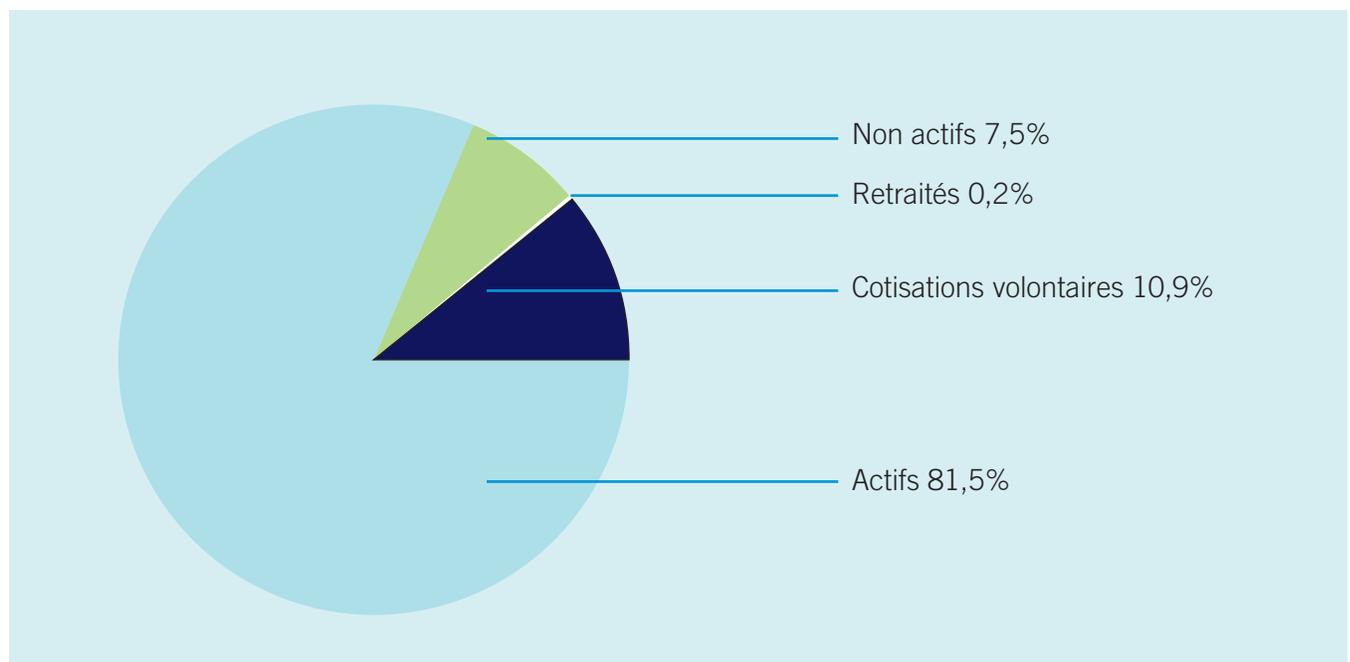
1. Tenant compte des perspectives difficiles des marchés sur un horizon de 1 à 2 ans, nous préférons garder toutes nos réserves pour éviter de tomber en déficit.
2. Nos frais de gestion, en pourcentage de nos actifs, sont encore élevés comme nous l'avions anticipé pour la phase de démarrage. Ils devraient progressivement diminuer au fur et à mesure de la croissance de l'actif grâce aux cotisations versées et aux nouvelles adhésions, ce qui nous incite à la prudence entre-temps.
3. La solvabilité, qui mesure l'argent disponible en caisse si le Régime terminait pour acheter des rentes auprès des assureurs pour les retraités ou pour transférer les montants des autres personnes participantes du Régime, n'est pas une mesure qui a beaucoup de sens dans notre contexte, mais la réglementation qui nous régit exige pourtant que nous comblions sur 5 ans un déficit de solvabilité s'il devait apparaître. Comme notre taux de solvabilité au 31 décembre 2011 s'élevait à 112,8 %, nous avons voulu minimiser le risque de ce côté en n'indexant pas immédiatement les rentes pour conserver nos réserves et réduire le risque d'un déficit de solvabilité.

Le comité évaluera, lors de la prochaine évaluation actuarielle, fort probablement dans un an, la possibilité d'indexer les rentes. Dans cette éventualité, c'est l'indexation 2011 (qui inclut les rentes acquises entre 2008 et 2010 et les rentes acquises en 2011) qui aurait la priorité, suivie de l'indexation 2012.

Un régime encore jeune

L'évaluation actuarielle nous apprend aussi que 81 % des engagements du Régime sont une dette envers les participantes et participants actifs, 7,5 % est dû à des personnes ayant déjà cessé de cotiser tandis que 0,2 % sert à couvrir les rentes des personnes retraitées. Les cotisations volontaires s'élèvent à 571 100 \$, soit près de 11 % du total du passif. Le graphique 6 illustre cette répartition.

Graphique 6 – Répartition des engagements du régime au 31 décembre 2011



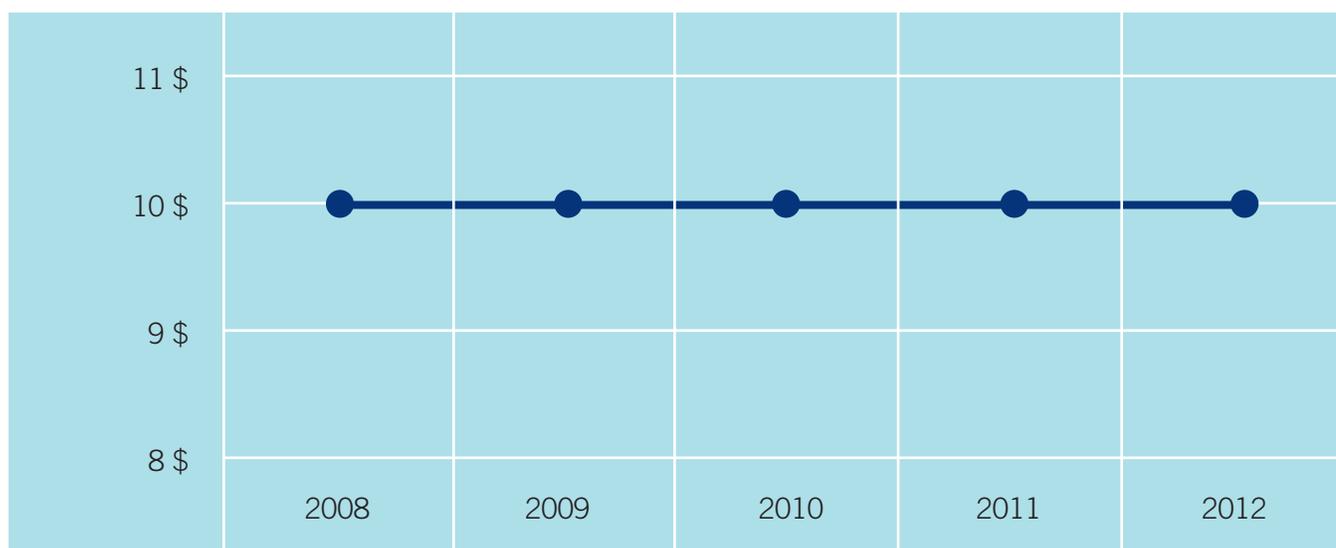
L'évaluation actuarielle contient également deux autres conclusions importantes :

1. si le Régime avait été terminé le 31 décembre 2011, il aurait été en mesure de rembourser à chaque personne participante 1,12 fois la valeur de la rente acquise (c'est ce qu'on appelle le taux de solvabilité);
2. la formule de rente du Régime (chaque 100 \$ de cotisation achète une rente annuelle de 10 \$ à 65 ans en incluant le coût de l'indexation) demeure en place jusqu'à la prochaine évaluation actuarielle.

Le graphique suivant décrit l'évolution du coût normal du Régime depuis le début. Afin d'assurer une équité intergénérationnelle, nous visons à ce que la formule de rente, qui dépend de plusieurs facteurs (âge moyen du groupe, hypothèses de rendement et d'espérance de vie, niveau des frais d'administration), soit la plus stable possible.

Graphique 7 – Évolution de la formule de rente depuis le démarrage du Régime de retraite

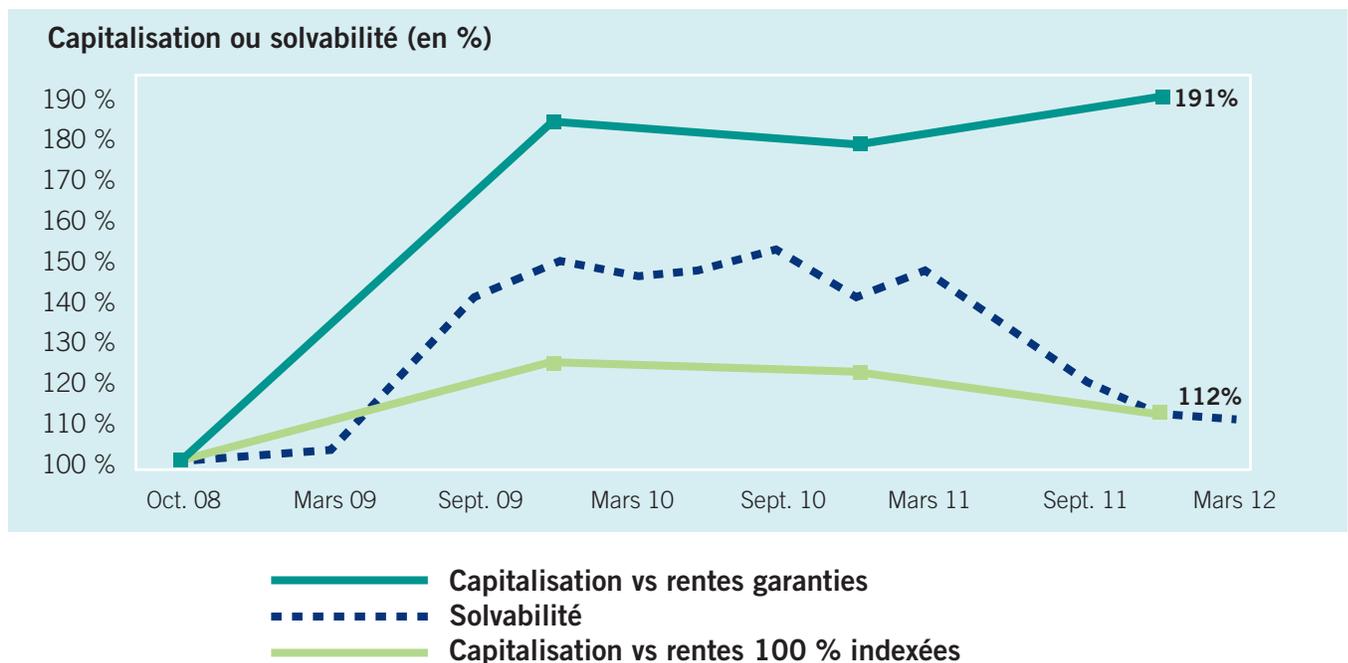
Rente achetée avec une cotisation régulière de 100 \$



L'évolution de la situation financière depuis le début de Régime

Afin d'avoir une meilleure idée de l'évolution de la situation financière du Régime, le comité de retraite s'est donné le tableau de bord suivant.

Graphique 8 – Évolution de la capitalisation et de la solvabilité depuis le démarrage du Régime de retraite



La mesure la plus importante de ce graphique est la ligne foncée, la **capitalisation par rapport aux rentes garanties**, qui mesure la capacité du Régime à payer les rentes garanties promises. Au 31 décembre 2011, le taux de capitalisation s'élevait à 191 %, ce qui signifie que le Régime avait 1,91 \$ en caisse pour chaque 1 \$ de rente garantie due aux participantes et participants.

La **capitalisation par rapport aux rentes indexées** mesure les actifs dont dispose le régime s'il voulait garantir immédiatement la pleine indexation annuellement jusqu'au décès de tous les participantes et participants. Au 31 décembre 2011, ce taux s'élevait à 112 %.

La **solvabilité** mesure la situation du Régime si le Régime terminait et devait acheter des rentes assurées pour les retraités selon les tarifs facturés par les assureurs ou transférer les montants dus aux actifs en supposant que le taux de rendement sera égal au rendement des obligations à long terme du gouvernement fédéral : elle sert à verser l'argent à ceux qui quittent le Régime. C'est une mesure qui est très sensible à la baisse des taux d'intérêt sur les obligations gouvernementales, même si ce taux n'est pas réaliste pour prédire notre rendement futur tant que le Régime demeure en vigueur. Au 31 décembre 2011, ce taux s'élevait à 112,8 % tandis qu'il est estimé qu'il était à 111,6 % au 31 mars 2012.

On peut consulter le texte complet de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2011, ainsi que le texte de la politique de financement et d'utilisation des excédents qui l'encadre, sur notre site www.regimeretraite.ca

Le Régime en bref

Les rencontres du comité de retraite et du comité exécutif

Les 4 rencontres du comité de retraite en 2011

2 et 3 février, 12 et 13 mai, 23 juin et 3 novembre

LES PRÉSENCES

Céline Béland	3 sur 4	Sylvain Lagacé	4 sur 4
Suzanne Daneau (démission le 29 novembre 2011) ...	2 sur 4	Michel Lizée.....	4 sur 4
Chantal Dugré.....	2 sur 4	Steve Marcoux	3 sur 4
Lise Gervais	4 sur 4	Pierre Riley	4 sur 4
Francine Grégoire	2 sur 4	Nathalie Roberge	4 sur 4
Charles Guindon	2 sur 3	Sylvie Pellerin (élue pour la 1ère fois le 29 septembre 2011) ..	1 sur 1
Nathalie Lachance	4 sur 4	Annie Vidal (mandat terminé le 29 septembre 2011)	1 sur 3

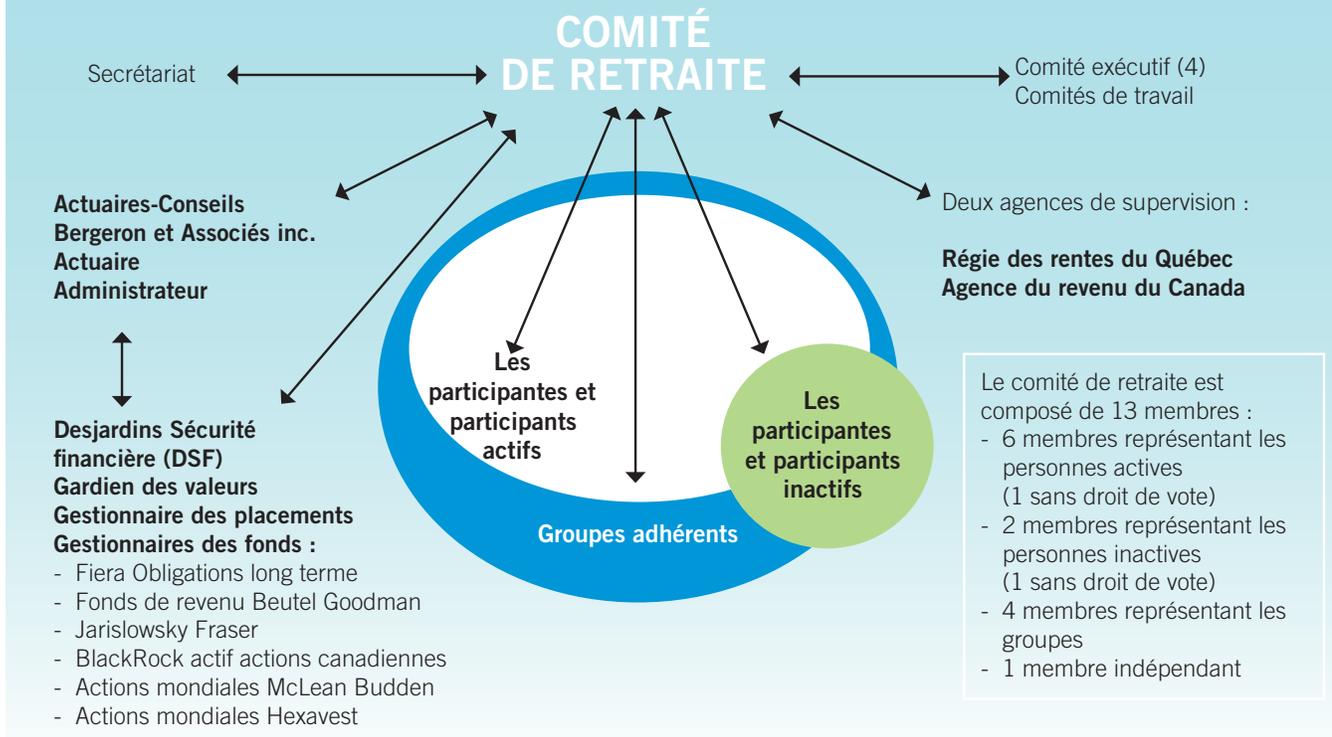
Les 8 rencontres du comité exécutif en 2011

17 janvier, 9 mars, 4 avril, 2 mai, 13 juin, 9 septembre, 3 novembre et 9 décembre

LES PRÉSENCES

Lise Gervais	7 sur 8	Michel Lizée.....	8 sur 8
Sylvain Lagacé	6 sur 7	Pierre Riley	7 sur 8

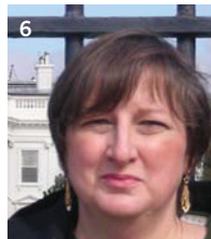
Organigramme du RRFS-GCF



Les membres du comité de retraite

Membres représentant les personnes actives (5 + 1 Sans Droit de Vote)

1. Céline BélandRessources-Naissances (Lévis)
2. Chantal DugréCentre des femmes de Shawinigan
3. Charles GuindonChantier de l'économie sociale (Montréal)
4. Nathalie LachanceCarrefour Jeunesse Emploi Thérèse-de-Blainville (Ste-Thérèse)
5. Pierre RileyFédération des centres d'action bénévole du Québec (Montréal)
6. Sylvie Pellerin (sdv).....Entreprise de formation Dimensions (Québec)



Membres représentant les personnes inactives (1 + 1 Sans Droit de Vote)

1. Steve Marcoux Comité d'accueil international des Bois-Francs (Victoriaville)
2. Bouchra Klaoua (sdv)..... Carrefour Jeunesse Emploi Bourassa-Sauvé (Montréal)



Membres représentant les groupes (4)

1. Lise Gervais Relais-femmes (Montréal)
2. Francine Grégoire L'Enjeu : cap sur l'emploi inc. (Montréal)
3. Sylvain Lagacé Maison l'Aid'Elle (Gaspé)
4. Nathalie Roberge Centre d'action bénévole de Granby



Membre indépendant (1)

- Michel Lizée..... Service aux collectivités, UQAM (Montréal)



(CRÉDIT PHOTOS © MARIE-ANDRÉE BOIVIN POUR 7 DES 13 PHOTOS.)

Le Régime en un coup d'œil

PROFIL - GROUPES ADHÉRENTS AU 31 DÉCEMBRE 2011

GROUPES ADHÉRENTS	346 (386 en juillet 2012)	
RÉGION.....	Les 17 régions administratives du Québec	
TAILLE.....	1 à 35 salarié-E-s	
	Moyenne de salarié-E-s par groupe : 8	
SECTEURS (aperçu)	Action bénévole	Famille
	Alphabétisation	Femmes
	Autochtones	Formation
	Communications	Jeunes
	Consommation	Logement
	Culture	Loisir
	Défense des droits	Personnes handicapées
	Économie sociale	Personnes âgées
	Employabilité	Communautés culturelles
	Environnement	Santé et services sociaux



PROFIL - PARTICIPANT-E-S AU 31 DÉCEMBRE 2011

PARTICIPANT-E-S.....	2 585 (3 014 en juillet 2012)
ÂGE MOYEN	42,8
SEXE.....	87 % femmes, 13 % hommes
SALAIRE DE BASE MOYEN	32 400 \$



TAUX DE COTISATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2011

EMPLOYÉ-E	Taux moyen de cotisation salariale est 2,1 %
EMPLOYEUR	Taux moyen de cotisation patronale est 2,9 %





Desjardins



DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE EST FIÈRE D'ÊTRE PARTENAIRE DES GROUPES COMMUNAUTAIRES ET DE FEMMES DU QUÉBEC EN LEUR OFFRANT DES SOLUTIONS D'ÉPARGNE-RETRAITE COLLECTIVE

De par sa nature coopérative, Desjardins s'engage socialement à soutenir les groupes communautaires sur le plan local, national et international.

desjardinssecuritefinanciere.com



RÉGIME
DE RETRAITE
des groupes
communautaires
et de femmes



Desjardins
Sécurité financière^{MD}

Coopérer pour créer l'avenir

Vie, santé, retraite

MD Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Un gros merci à Desjardins Sécurité financière pour leur précieux appui pour l'impression de ce document.

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 301
Montréal (Québec) H2Y 1E6

Téléphone : (514) 878-4473 • Sans frais : 1-888-978-4473
Télécopieur : (514) 878-1060
Courriel : RRFS-GCF@regimeretraite.ca
www.regimeretraite.ca

Agence du revenu du Canada N° d'agrément : 1203231 • Régie des rentes du Québec N° d'enregistrement : 38001